

TERMES DE REFERENCES

AUDIT ENERGETIQUE DE CORIS BANK INTERNATIONAL BENIN FEVRIER 2025

I. CONTEXTE

Dans une économie mondialisée fortement bouleversée, les organisations se trouvent confrontées à de nombreux défis. L'ultra-concurrence et la performance des organisations apparaissent comme des exigences accrues de toutes les parties prenantes. Il en découle une nécessité réelle de mettre en place le plus rapidement possible des initiatives concrètes en répondant aux diverses exigences.

CORIS BANK INTERNATIONAL, implantée au Bénin depuis 2016, se veut être une institution de référence sur la place béninoise. Dans cette vision, elle a très tôt choisi de s'engager dans une démarche qualité. Cette démarche a abouti à la certification du Système de Management de la Qualité mis en place conformément à ISO 9001 : 2015 en 2019. Mettant au cœur de ses activités un dynamisme orienté client et autres parties prenantes, la banque a réussi à conserver son certificat en 2022. A la suite de ce renouvellement, la direction générale a opté pour une quadruple certification intégrant les normes 14001 : 2015, 45001 : 2015 et 5001: 2018 en sus de la 9001:2015. C'est donc dans le cadre de la certification à la 5001:2018, qu'il importe de faire à date un premier audit énergétique qui servira de situation de départ.

Précisons que CBI Bénin est une filiale du groupe CORIS. Au-delà des exigences qu'impose le métier de banquier, cinq valeurs cardinales (Confiance, Originalité, Responsabilité, Intégrité et Sociabilité) animent le personnel de CORIS BANK INTERNATIONAL et soutiennent la mise en œuvre du projet d'entreprise. Depuis son premier exercice, le bilan des activités est resté très positif avec un total bilan en croissance continue et qui porte la banque aujourd'hui dans le top 3 des banques de la place. Avec un effectif de plus 200 collègues et un réseau de 14 agences au 31 décembre 2024 réparties à Cotonou (Fidjrossè, Cadjehoun, Avenue Steinmetz, Stade de l'Amitié, Akpakpa, Védoko), Porto-Novo, Calavi, Abomey, Azovè, Parakou, Nikki, Banikorara, Natitingou.

La banque vise une plus grande satisfaction de ses parties intéressées tant sur le plan de la qualité, que de l'environnement, de la sécurité et santé au travail et de l'énergie.

II. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENTUS

Général :

Auditer l'usage et la consommation énergétique de Coris Bank International Bénin.

Spécifiques :

- Apprécier la consommation énergétique de CBI par site et entité ;
- Identifier les inefficacités énergétiques ;

- Recommander des stratégies pour améliorer l'efficacité énergétique ;
- Etablir une étude financière de la mise en œuvre des recommandations.

Après les travaux, le cabinet retenu fournira un rapport détaillé qui comprend des recommandations pour les mises à niveau économes en énergie, les économies de coûts estimées et les périodes de récupération. Le rapport identifiera également les remises potentielles et les incitations à la mise en œuvre de solutions économes en énergie.

III. COMPETENCES DU CABINET RECHERCHE

Seul sera sélectionné le cabinet qui démontre les qualifications et compétences suivantes :

- **Avoir réalisé au moins 03 évaluations à l'instar de celle demandée ;**
- **Disposer d'une expérience en matière d'accompagnement d'institutions bancaires ;**
- **Avoir une certification ISO 9001 version 2015 serait un atout.**

Les évidences de ces compétences et qualifications devront être jointes au dossier de soumission.

IV. CONFIDENTIALITÉ

Le cabinet à retenir pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission. A cet effet, une lettre d'engagement adressée à la Direction de Coris Bank Bénin doit être exigée dans les offres.

V. PIÈCES CONSTITUTIVES DU DOSSIER DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

- Une lettre de soumission au Nom de Monsieur le Directeur Général de Coris Bank International Bénin, complétée et signée ;
- Une Présentation de la société ;
- Une offre technique détaillée, conforme au présent TDR et présentant la méthodologie envisagée ;
- Une offre financière précisant le budget global et détaillé des prestations à effectuer, les taxes et les modalités de paiement ;
- Une Copie du certificat ISO 9001 :2015, si disponible ;

- Les CV du personnel délégué ou mandaté par le cabinet pour l'exécution de cette mission ;
- Les pièces justificatives des compétences et qualifications requises ;
- Les documents administratifs à jour du cabinet : (IFU, RCCM datant de moins de trois (03) mois, Attestation CNSS et Attestation fiscale datant de moins de trois (03) mois, Déclaration Notariée de Souscription et de Versement, les statuts Juridiques etc...).

Le délai de validité des offres est fixé à quatre-vingt-dix (90) jours.

VI. EVALUATION DES OFFRES

Le cabinet devra soumettre les pièces requises, une offre technique et une offre financière en document physique clairement distinguées par des intercalaires, sous plis fermé, avec la mention **APPEL D'OFFRES CABINET POUR AUDIT ENERGETIQUE**. Les offres seront reçues au Service Courrier de la Direction Générale de Coris Bank International Bénin SA sis sur l'Avenue Steinmetz, au plus tard le **05 Mars 2025 à 16H00**.

Les plis déposés hors délai seront rejetés.

L'évaluation des offres se déroulera de la manière suivante :

- 1- Examen de la recevabilité des soumissions ;
- 2- Examen de la conformité technique, notamment avec les conditions prévues dans les termes de référence .
- 3- Les soumissions jugées non conformes à l'issue de cet examen sont rejetées et écartées de toute l'évaluation .
- 4- L'évaluation de la qualité technique de la soumission sera faite sur la base du système de notation suivant :
 - Note minimale requise pour qu'une proposition technique soit acceptée : 70 points ;
 - Proposition technique notée sur 100 points.

Les critères d'évaluation des offres techniques sont définis et notés comme suit :

➤ Approche technique et méthodologie : 40 points

La proposition est claire, démontre une bonne compréhension, et répond aux objectifs du TDR

➤ Chronogramme / Plan de travail : 20 points

Le chronogramme / plan de travail est détaillé pour chaque livrable ; il est complet et réaliste

➤ **Expériences du cabinet : 30 points**

Le consultant a une bonne connaissance de l'activité d'audit énergétique et a fourni des preuves et des attestations de bonne fin d'exécution

➤ **Qualifications et compétences du cabinet : 10 points**

Le cabinet est accrédité ISO 9001:2015 ou autre certification démontrant une orientation spécifique en faveur de la qualité.

5- Evaluation de la proposition financière

La proposition financière sera pondérée à 100% et l'offre la moins disante sera sélectionnée.

IMPORTANT : L'attribution du contrat se fera en considérant un poids de 80% à l'offre technique et un poids de 20% à l'offre financière et ne sera donc pas basée uniquement sur l'évaluation de l'offre technique ou de l'offre financière.

VII. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires (technique ou administrative) concernant la présente consultation, vous êtes prié d'envoyer vos questions :

- Par courrier à la Direction Générale de CBI BENIN
- Par mail, aux adresses suivantes : psewade@coris-bank.com ; aagbozognigbe@coris-bank.com ; tgoumbeao@coris-bank.com.

Le prestataire sélectionné s'engage à ouvrir un compte dans les livres de CORIS BANK INTERNATIONAL BENIN, pour le règlement des prestations, objet de la présente consultation.